



31 mai 2007

Recommandations concernant les gaines pour projecteurs de source Curietron, société BEBIG

En accord avec l'AFSSAPS, la société BEBIG a informé le 29 mai 2007 les utilisateurs de projecteurs de source de curiethérapie Curietron A, B et CT 400 de recommandations de remplacement de certaines gaines de traitement ou de transfert.

Les établissements de santé concernés par cette information, en France, ont reçu le courrier à l'attention des Directeurs d'établissements de santé et correspondants locaux de matériovigilance pour diffusion aux services de curiethérapie.

Les autres autorités compétentes européennes sont informées de cette mesure par le fabricant.

Code nomenclature :

Les données figurant dans HosmaT sont présentées uniquement pour faciliter l'accès des professionnels à l'information essentielle. Aux fins d'interprétation et d'application, seule fait foi la publication de l'AFSSAPS.

site - <http://www.hosmat.fr>